

# La Marmotte des Alpes dans le massif du Mézenc

Site du Chastelas  
soirée, août 2000



Jacques MÉTRAL



Pelouse d'altitude aux flancs du Mézenc, dominant les Boutières. •  
15.07.1991 - vue vers le sud-est

Un sifflement aigu entendu de très loin, des moeurs diurnes (de jour, par opposition à ceux des animaux nocturnes) et un comportement peu farouche favorisent l'observation de la marmotte des Alpes. Cette espèce ne posant pas de problèmes majeurs dans son milieu, surtout en ces temps de recul de l'agriculture de montagne, de nombreux projets d'introduction ont vu le jour depuis plusieurs décennies, principalement dans les massifs alpins, préalpins et pyrénéens, mais plusieurs tentatives se sont déroulées également dans le Massif central (Puy-de-Dôme, Cantal).

## Données relatives au site d'introduction

Le massif du Mézenc est situé en limite des départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire, sur le rebord du Massif

central. Le sol de cette région est constitué d'un socle granitique recouvert d'une carapace volcanique caractérisée par la présence de nombreux sucus, de dômes rocheux de type *Gerbier-de-Jonc* et d'éboulis.

À l'est du massif, le versant méditerranéen très pentu contraste avec le bassin atlantique, à l'ouest, formant plateau.

La zone étudiée, d'environ 100 km<sup>2</sup>, comprise entre 1200 et 1750 m d'altitude, fait partie de l'étage montagnard supérieur et de l'étage subalpin (voir note, page suivante). Le climat subit une multitude d'influences (atlantique, méditerranéenne, continentale). Il est caractérisé par des étés très courts et frais (9,8° C de moyenne estivale), des hivers longs et très frais (180 jours de gel par an) et enneigés (3 à 4 mois d'enneigement : 2,5 à 3 m d'épaisseur de neige en moyenne hivernale cumulée).